

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	18 octobre 2022
Délibération N°	11
Date de la convocation	7 octobre 2022
Objet	3.2 Cession d'une parcelle de terrain Résidence « Peyrottes » à Clermont l'Hérault (169)

L'an deux mille vingt-deux le dix-huit octobre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Charles CLEORON, Alain COMBES, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Michel-Ange PARRA, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA
Auguste CHOMEL

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Jean-Pierre AMANS (pouvoir à MME PESTEIL)
Nawar BELMILOUDI (pouvoir à M GAUDY)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M COMBES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à M COMBES)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Jacques RIGAUD (pouvoir à M ROBEQUAIN)
Laure TONDON (pouvoir à MME ANNEYA)
Patricia WEBER, (pouvoir à MME MULA)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221018-20221018-11-DEV-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

Objet : 3.2 - Cession d'une parcelle de terrain Résidence « Peyrottes » à Clermont-L'Hérault (169)

Le 18 octobre 2022,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°01 du 31 août 2021 et les délibérations n°02 du 19 octobre 2021 et n°03 du 29 mars 2022 qui modifient, pour partie, la délibération n°01 du 31/08/21.

Considérant l'intérêt de M. CROS Michel, propriétaire de la parcelle BA n°19 de se porter acquéreur d'une partie d'une surface de 28m² de la parcelle cadastrée BA n°20 sur laquelle est située la résidence « Peyrottes » à Clermont-L'Hérault.

Considérant l'accord de l'Agence Hérault après visite sur place avec le service commercial de céder ce bout de terrain. Ce bout de terrain est actuellement inexploité et fait l'objet d'un entretien annuel (espaces verts).

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser la vente d'une partie de 28m² de la parcelle cadastrée BA n°20 située Chemin de la République à Clermont-L'Hérault à M. CROS Michel à l'euro symbolique. L'acquéreur prend en charge les frais de notaire ainsi que les frais de géomètre liés.

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 18/10/2022
DEV - JB

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221018-20221018-11-DEV-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022